



Signataire : François Baertschi

Date de dépôt : 5 juin 2024

Question écrite urgente

Réfugiés ukrainiens : refus d'un cours de français

Il m'a été rapporté que des réfugiés placés sous la responsabilité d'Accueil Ukraine seraient victimes d'un formalisme excessif et, plus inquiétant encore, de violations de leurs droits.

A titre d'exemple, une personne s'est vu refuser l'accès à des cours de français et, plus révoltant encore, son enfant a été exclu des cantines scolaires sous l'argument fallacieux que la personne n'avait pas assisté aux cours de français, alors même que ces derniers lui étaient inaccessibles.

Encore plus alarmant, en guise de représailles, certains réfugiés permis S subissent des sanctions via des SMS.

Ces individus reçoivent un forfait d'entretien destiné à couvrir leurs besoins essentiels, dont le montant ne peut être diminué sans de graves conséquences.

Néanmoins, plusieurs associations de notre canton rapportent une augmentation des demandes de paniers alimentaires de la part des réfugiés sous la tutelle d'Accueil Ukraine. Cette entité semble saisir chaque occasion pour réduire des aides déjà limitées et va même jusqu'à exiger de ces réfugiés le paiement de la taxe audiovisuelle de SERAFE.

Sous le voile séduisant de la bien-pensance, qui a proclamé avec grandeur morale l'accueil de ces personnes en quête de refuge, une sombre réalité se dévoile aujourd'hui. Hélas, les belles promesses s'effilochent, laissant place à un tableau bien moins reluisant, où la dignité humaine est reléguée au second plan, bafouée par une indifférence institutionnelle glaciale.

Nous observons avec désarroi des dysfonctionnements criants, une négligence presque cruelle, au sein d'un canton qui, paré de l'aura de l'humanisme, devrait être le phare de notre compassion et de notre soutien.

Mes questions sont les suivantes :

- *Combien de titulaires de permis S sont actuellement pris en charge par Accueil Ukraine ? Merci d'indiquer également les chiffres pour les années 2022 et 2023.*
- *Quel budget est alloué à chaque réfugié ukrainien pour les cours de français par an ?*
- *Quelles sont les structures partenaires d'Accueil Ukraine pour l'envoi des réfugiés aux cours de français ?*
- *Quel est le montant dont dispose Accueil Ukraine par an et par réfugié ? Merci d'indiquer également les chiffres pour les années 2022 et 2023.*
- *Combien de réfugiés titulaires d'un livret S gère un ou une assistante sociale en moyenne ?*
- *Observe-t-on une tendance à la hausse ou à la baisse du nombre de réfugiés en provenance d'Ukraine qui s'installent dans notre canton ?*
- *Quelle formation spécifique les assistants sociaux reçoivent-ils pour accueillir ces réfugiés ?*
- *Combien d'employés travaillent au sein de la structure Accueil Ukraine et quel est le montant total alloué par an aux salaires de ces employés ? Merci d'indiquer également les chiffres pour les années 2022 et 2023.*
- *Comment se justifie l'usage de SMS pour communiquer des décisions entraînant des restrictions sévères ?*
- *Pourquoi les réfugiés titulaires d'un livret S sont-ils contraints de payer la taxe audiovisuelle de SERAFE alors que les aides qu'ils reçoivent sont déjà calculées au strict minimum nécessaire ?*